## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**1.1. Identificateurs de produit**
Nom du produit: **APP Powder Glue, glue**
Code Produit: **040519**

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
**Colle cyanocrylate glue.**
**utilisations déconseillées: autre**

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
**Société:** **APP Sp. z o. o.**
**ul. Przemysłowa 10, 62 – 300 Września, POLAND**
**Tel. +48 (061) 437 00 00**
**Fax. +48 (061) 437 91 37**
**app@app.com.pl**
**www.app.com.pl**

1.4. Numéro d'appel d'urgence
**+48 (61) 437 00 00**

**Date of issue:** 2026-04-14

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**
**Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008**



**GHS07**

**Attention**
**H315 Provoque une irritation cutanée.**
**H319 Provoque une sévère irritation des yeux.**
**H335 Peut irriter les voies respiratoires.**
**2.2. Éléments d'étiquetage**
**Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008**
**Mention d'avertissement**
Contient:
2-cyanoacrylate d'éthyle
Attention
**Pictogramme:**



**GHS07**
**Mention de danger**
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
EUH202: Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.
**Conseils de prudence**
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/…/en cas de malaise.

**2.3 Autres dangers**

**Les personnes allergiques aux cyanoacrylates ne doivent pas travailler avec le produit.**

Aucune information sur le respect des critères PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 (REACH).

Le produit ne contient pas d'ingrédients inclus dans la liste établie conformément à l'art. 59 article 1 comme ayant propriétés perturbatrices endocriniennes ou ingrédients ayant des propriétés perturbatrices
fonctionnement du système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement 2017/2100/UE ou Règlement 2018/605/UE à une concentration égale ou supérieure à 0,1%.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

**3.1. Substances**

-

**3.2. Mixture**

**Composants dangereux selon Réglement (EC) No 1272/2008**

| Composant | Conc. | CAS No | Index No | EC No | Classification: |
|---|---|---|---|---|---|
| **Cyanoacrylate d'éthyle<br>REACH: 01-2119517766-29** | **80-<br><100%** | **7085-85-0** | **607-236-00-9** | **230-391-5** | **GHS07<br>Eye Irrit. 2: H319<br>STOT SE 3: H335<br>Skin Irrit. 2: H315** |

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

**4.1. Description des premiers secours**

Présenter la fiche de données de sécurité à un médecin. En cas d'exposition aux vapeurs et aérosols du produit transporter la victime dans une pièce bien ventilée – consulter un médecin.

a) inhalation : transporter la victime immédiatement dans une pièce bien ventilée ; mettre la victime dans une position inclinée, desserrer les vêtements, vérifier si dans la bouche de la victime il n'y a aucuns objets ou des sécrétions qui rendent la respiration difficile ; si la victime ne respire pas, effectuer la respiration artificielle ; consulter immédiatement un médecin.

b) contact cutané : enlever les vêtements contaminés ; laver la peau contaminée abondamment avec de l'eau et savon ; ne pas utiliser pour le lavage de la peau de solvant ou d'autres diluant ; graisser la peau lavée avec de la crème grasse ; si une irritation cutanée se produit, consulter un médecin.

c) contact oculaire : rincer les yeux contaminé en maintenant les paupières ouvertes, avec de l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, éviter un fort courant d'eau qui pourrait provoquer les blessures de la cornée ; en cas de brûlure persistante ou d'irritation, consulter un médecin ; ne pas utiliser les fluides de lavage pour les eux ou de pommades avant la consultation avec le médecin ; si la victime porte des lentilles de contact, les retirer, si possible ; consulter un médecin en cas d'irritation des yeux.

d) après ingestion : rincer la bouche avec de l'eau courante ; ne pas faire vomir ; si la victime est consciente faire boire de l'eau en petites portions (env. 0,2÷0,3l) ; si la personne est inconsciente, ne rien donner à sa bouche ; si la victime se sent mal, consulter un médecin ;

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut irriter les voies respiratoires.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**5.1. Moyens d'extinction**

a) Moyens d'extinction appropriés : Courants d'eau dispersés, extincteurs en poudre, mousse résistant à l'alcool.

b) Moyens d'extinction inappropriés : Eviter les forts courants d'eau qui sont susceptibles à propager le feu.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

L'explosion d'un récipient risque de se produire pendant un incendie., Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

6.1.1. Pour les non secouristes :

- utiliser les vêtements de protection, des gants de protection, des lunettes de protection et des masques anti-poussière lors de l'élimination du produit

6.1.2. Pour les secouristes :

- éviter l'inhalation des vapeurs / des poussières de produits lors de l'élimination du produit
- utiliser des lunettes de protection bien ajustées et adhérentes, les gants de protection et les vêtements de protection

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

- en cas de grandes fuites dans l'eau ou dans le sol, informer les services appropriés.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

6.3.1. Recommandations pour prévenir de la propagation des fuites :

- stocker et transporter dans des conteneurs bien fermés
- éliminer immédiatement le produit
- ne pas laisser pénétrer le produit dans l'eau ou dans le système de drainage
- rincer le lieu après l'élimination du produit ainsi que l'équipement qui été en contact avec le produit

6.3.2. Recommandation pour l'élimination des fuites :

- absorber avec un matériau absorbant non combustible (par exemple diatomite)
- recueillir dans des emballages bien fermes et marqués
- éliminer toutes les sources possibles d'incendie, ne pas fumer

6.3.3. Autres informations :

Néant

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Pour l'élimination, voir section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

7.1.1. Recommandations générales :

- éviter les décharges électriques et électrostatiques
- ne pas permettre la formation des concentrations de vapeurs/ de poussières du produit dans l'air dont les mélanges avec de l'air peuvent être explosifs, ainsi que des concentrations dépassant les valeurs spécifiées aux normes d'hygiène.
- assurer un accès facile aux moyens d'extinction et aux équipements nécessaires pendant l'élimination de la fuite de la substance
- éviter la contamination des yeux, de la peau et des vêtements
- éviter une exposition prolongée et répétée

7.1.2. Conseils sur l'hygiène de travail :

- éviter de créer et d'inhaler les vapeurs / les poussières de produit
- respecter les règles d'hygiène personnelle
- ne pas manger, boire, fumer pendant la manipulation du produit à l'exception des lieux destinés à ces activités ; se lavez les mains avant les pauses et après la manipulation du produit ; si nécessaire, utiliser de la crème pour les mains

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- stocker le produit dans des locaux frais, secs et bien ventilés
- ne pas stocker près des produits alimentaires/ aliments pour animaux
- les emballages doivent être bien fermés et étiquetés
- pour des raisons de sécurité, le produit devrait être stocké dans les emballages d'origine
- protéger les emballages contre les dommages mécaniques

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

-

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**8.1. Paramètres de contrôle**

-

**8.2. Contrôles de l'exposition**

a) protection des yeux et du visage : en cas d'exposition fréquente, les lunettes de protection bien adhérentes au visage

b) protection de la peau : les vêtements de protection, les gants de protection (caoutchouc nitrile, épaisseur du matériau de 0,4 mm)

c) protection respiratoire : une bonne ventilation, en cas d'exposition fréquente, un masque absorbant, multi-gaz

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Etat physique : Liquide incolore
- Odeur : non spécifié
- Seuil olfactif : non spécifié
- pH : non spécifié
- Température de fusion/congélation : non spécifié

- Point d'ébullition : 185ºC
- Point d'éclair : non spécifié
- Température d'auto-inflammation : non spécifié
- Température de décomposition : non spécifié
- Température de combustion : non spécifié
- Taux d'évaporation : non spécifié
- Inflammabilité : >85ºC
- Limites d'explosivité :
  Inférieure : -
  Supérieure :-
- Pression de vapeur : non spécifié
- Densité de vapeur : non spécifié
- Densité : 1,0 kg/m$^3$ (15ºC)
- Solubilité : non spécifié
- Coefficient de partage octanol / eau :
- Viscosité dynamique : non spécifié
- Viscosité cinétique : non spécifié
- Propriétés explosives : non spécifié
- Propriétés oxydantes : non spécifié

**9.2. Autres informations :**

- -

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité**
Le produit n'est pas réactif
**10.2 Stabilité chimique**
Le produit est stabile chimiquement
**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Aucunes informations disponibles
**10.4 Conditions à éviter**
Température élevée, sources d'inflammation, sources de chaleur, sources d'étincelles
**10.5 Matières incompatibles**
Aucunes informations disponibles
**10.6 Produits de décomposition dangereux**
- oxydes de carbone
- gaz toxiques et fumées

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**
**Toxicité aiguë**
Donnée non disponible
**Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Donnée non disponible
**Mutagénicité sur les cellules germinales**
Donnée non disponible
**Cancérogénicité**
Donnée non disponible
**Toxicité pour la reproduction**
Donnée non disponible
**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Donnée non disponible
**Danger par aspiration**
Donnée non disponible
**11.2 Information supplémentaire**
Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas d'ingrédients inclus dans la liste établie conformément à l'art. 59 article 1 comme ayant propriétés perturbatrices endocriniennes ou ingrédients ayant des propriétés perturbatrices fonctionnement du système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement 2017/2100/UE ou Règlement 2018/605/UE à une concentration égale ou supérieure à 0,1%.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1. Toxicité**
Le mélange n'est pas classé comme dangereux
**12.2. Persistance et dégradabilité**
Donnée non disponible
**12.3. Potentiel de bioaccumulation**
Donnée non disponible
**12.4. Mobilité dans le sol**
Donnée non disponible
**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**
Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB).
**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**
Donnée non disponible
**12.7 Autres effets néfastes**
Donnée non disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**
**Produit**
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**14.1. Numéro ONU**
-
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**
-
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**
-
**14.4. Groupe d'emballage**
-
**14.5. Dangers pour l'environnement**
-
**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**
Donnée non disponible

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.
**Législation nationale**
Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : LIQUIDES INFLAMMABLES
**Législation nationale**
Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9)
4331: Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330.
**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**
Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**
H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
EUH202: Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.